

Éditorial

Il est fondamental de redonner un sens à la place de la commune, et des collectivités locales en général, dans notre pays. Cela passe avant tout par la nécessité de maîtriser ses ressources propres, condition incontournable pour maintenir son autonomie financière. Aussi, la suppression de la taxe d'habitation, remplacée par un versement de compensation de l'État (calculé sur une année de référence), privera la commune de son autonomie de gestion si elle ne s'accompagne pas d'une réforme globale de la fiscalité locale, inscrite dans une réflexion plus générale prenant en compte la capacité et la liberté de la collectivité à répondre à ses missions. Devenir des « agences » de l'État, qui contrôlerait étroitement les moyens alloués et les politiques mises en œuvre, est inacceptable. C'est pour cela que l'examen du budget demeure un élément fondamental du contrôle démocratique du fonctionnement communal par les citoyens.

Cette année encore, le vote du budget s'est déroulé en deux temps :

- le 5 mars, analyse et validation des comptes administratifs 2017 de la commune et du CCAS, comparaison avec les comptes de gestion du percepteur;
- le **3 avril**, détermination des objectifs à atteindre en 2018 et des moyens à mettre en œuvre.
- Le **résultat global** (fonctionnement + investissement) s'élève à 92 389,27 €.
- Le **résultat de fonctionnement** se révèle très bon, 128 137,62 €, même s'il est diminué de près d'un tiers par rapport à 2016. L'équipe municipale a toujours à cœur de limiter les dépenses au strict nécessaire. Cependant les dépenses d'entretien du matériel roulant sont toujours très élevées, d'autant qu'une grosse facture relative au camion Iveco a dû être imputée à la section investissement puisqu'elle permettait de prolonger de façon conséquente sa durée de vie.
- Les **recettes de fonctionnement** ont atteint les montants prévus.

• Le **résultat d'investissement** est apparemment déficitaire (– 35 748,35 €). Mais de fait, l'excédent d'investissement de 2016 (129 529,11 €) n'apparaît pas en clair sur le compte administratif, et si on l'incorpore aux recettes, le solde réel est supérieur à 0 soit 93 720,76 €.

De gros investissements ont été réalisés en 2017.

- École : création et équipement d'une nouvelle salle au 1^{er} étage, adaptabilité à toutes les situations de handicap, aménagement d'une salle au rez-de-chaussée pour l'ALAE, remplacement du réfrigérateur, tables de cantines..., soit 220 138,84 €.
- Presbytère : travaux pour en faire un bâtiment économe en énergies, aménagement d'un T4 au 1er étage, soit 169 237,95 €.
- Voirie : 143 044,54 €.
- Cimetière...

Ces travaux ont été financés grâce aux excédents de fonctionnement et d'investissement 2016, complétés par un emprunt (voir la suite page 5).

La devise de notre République, « Liberté, Égalité, Fraternité », ne doit pas rester un slogan . Au nom de cette fraternité, il faut s'inquiéter du projet de loi du ministre de l'Intérieur, ayant pour objet principal l'instauration de mesures de restrictions renforcées, de contrôles et de tri entre ceux qui fuient la misère (dont il faut se débarrasser) et ceux qui fuient la guerre et les persécutions. Aussi, à l'instar du soutien que vous avez manifesté à vos élus en signant une pétition pour combattre une perception sans numéraire (et bravo, cette expérimentation est suspendue pour le moment !), souteneznous aujourd'hui quand nous nous élevons publiquement contre l'abandon de la « France terre d'accueil ».

La fraternité ne peut être sélective! Drôle d'hiver, drôle de printemps... Attendons sereinement l'été.

Anne-Marie Basséras

Actualités

de la commune



Vie locale

Arrivée du très haut débit

Le conseil départemental a officiellement lancé le plan « Ariège très haut débit », qui s'étendra de 2018 à 2025. S'appuyant sur un réseau en fibre optique jusque chez l'abonné, ce plan prévoit de fournir à toutes les habitations une connexion Internet de 100Mbit/s minimum. Les travaux sur Saurat devront débuter sur la période 2021-2023. Encore un peu de patience!

Trésorerie de Tarascon, paiement en numéraire

Grâce aux manifestations des maires des communes du Pays de Tarascon et à la pétition des habitants, l'expérimentation prévue est suspendue.



Schéma directeur de desserte forestière

C'est un outil d'aménagement et d'aide à la gestion forestière. Il propose l'inventaire des améliorations nécessaires sur le réseau routier existant, ainsi que les compléments d'équipements indispensables à la valorisation de la forêt et au développement de l'économie forestière. La mise en place d'une desserte bien structurée, intégrant tous les usagers de la forêt, exploitants, chasseurs, randonneurs..., permettrait une mobilisation du bois plus facile.

Ce schéma directeur est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté des communes du Pays de Tarascon. Il est financé par le FEADER, l'État et la communauté de communes, et élaboré par le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. L'existence de ce schéma sera un atout lorsque des propriétaires forestiers, privés et/ou publics, feront appel à des aides publiques pour réaliser les investissements lourds que sont la création de voies forestières.

Plus belle la vie de la révision du PLU, nouvel épisode

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes du Pays de Tarascon a complété sa compétence « Aménagement de l'espace-Urbanisme ». Elle devient responsable de tous les documents d'urbanisme que sont les cartes communales, les POS, les PLU et les PLUI... Les procédures de révision des PLU, engagées dans les communes comme Saurat, ne peuvent plus être instruites au niveau communal depuis cette date.

Compte tenu du travail important déjà réalisé et de la nécessité de mettre le PLU en compatibilité avec le SCoT, le conseil municipal a décidé de terminer la révision du PLU de Saurat en collaboration avec la com-com qui devient maître d'ouvrage de ce projet.

Ce dernier épisode d'évolutions institutionnelles a une nouvelle fois retardé nos travaux mais nous devrions pouvoir présenter le projet de révision du PLU de Saurat

INFOS PRATIQUES

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h. 196 rue Albert Sans

Tél: 05 61 05 67 19 • Fax: 05 61 05 54 27 Courriel: mairie-saurat@wanadoo.fr Site: http://www.saurat.a3w.fr

Collecte des déchets

Ordures ménagères : le jeudi matin.

Sacs jaunes pour les emballages recyclables : le lundi matin, à sortir exclusivement le dimanche soir.

Encombrants: les sortir le dimanche précédent le lundi de ramassage convenu par téléphone avec le SMECTOM: 05 61 68 02 02.

La déchetterie d'Arignac est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

aux personnes publiques associées (l'État, le PNR, le SMDEA, les chambres consulaires etc.) qui donneront leur avis. Nous pourrons ensuite soumettre le projet au public dans le cadre d'une enquête publique à la fin de l'été ou à l'automne 2018.

De son côté, la communauté des communes du Pays de Tarascon devrait lancer dans les prochains mois, sur tout son territoire, une procédure d'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), qui une fois adopté, dans plusieurs années, se substituera aux PLU et autres documents d'urbanisme communaux existants.

État civil

Naissance

Camille, Monique, Madeleine ROSSI DA SILVA, le 24 novembre 2017

Décès

Michel, Henri VALLEAU, le 27 février 2018 à l'âge de 60 ans

Gérard, Alain Blazy dit Lacarte, le 15 février 2018 à l'âge de 66 ans

Fanfare à la Maïsou d'Amount

Le 23 mars, la commune de Saurat a accueilli les Anchantiers. Sept musiciens de l'Ensemble instrumental de l'Ariège ont présenté « La Fanfare du Roi », un spectacle où musique, vidéo et théâtre se mêlent avec humour et poésie. Ils ont ravi enfants et parents venus nombreux. Le matin, les écoliers de Saurat et des communes environnantes découvraient avec les musiciens les instruments à vent et à anche. Lors de cette animation pédagogique, les enfants ont participé en accompagnant la fanfare avec les chants qu'ils avaient préparés.



États généraux des migrations

Des centaines de collectifs et d'associations locales ou nationales, présentes sur le terrain aux côtés des personnes étrangères, sont impliquées dans ces états généraux. Partout en France, ces acteurs dénoncent le projet de loi Asile et immigration et s'organisent pour construire ensemble des propositions alternatives pour une politique migratoire réellement humaine et digne.

La maire de Saurat et les conseillers municipaux ont voté une motion le 3 avril. Si vous désirez vous associer à cette motion

> et réaffirmez que vous ne pouvez pas faillir au devoir de solidarité et d'accueil, vous pouvez venir signer en mairie une carte postale adressée au Président de la République.



Travaux

• Glissements de terrain

Provoquée par les conditions climatiques de pluie et de neige dans la nuit du 14 février, une coulée de boue et de pierres a bloqué la route du Souleilhan à l'embranchement avec celle d'Ampriels. Les agents municipaux sont intervenus très rapidement pour déblayer.

Un second glissement de terrain au Souleilhan, près de la cascade, nécessitera un enrochement pour protéger la route.

- Construction d'un local d'exposition dans le jardin de la mairie.
- Aménagement d'un espace pour poubelles au pont Berni pour prévenir le dépôt sauvage d'encombrants.
- Les travaux au 59 rue Albert Sans se poursuivent lors des jours d'intempérie.



Finances

Comptes administratifs de l'exercice 2017

Comptes administratifs de la commune de Saurat

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	264 897,08 €	Atténuation de charges	23 627,86 €
Charges de personnel	279 922,18 €	Opération d'ordre entre sections (trx en régie)	59 963,76 €
Atténuation de produits	68 076,53 €	Produits de services	25 471,77 €
Autres charges de gestion courante	52 685,81 €	Impôts et taxes	451 830,27 €
Charges financières	9 820,68 €	Dotation et participation	212 616,04 €
Charges exceptionnelles	1 872,88 €	Autres produits de gestion courante	13 580,00 €
		Produits exceptionnels	18 323,08 €
TOTAL	677 275,16 €	TOTAL	805 412,78 €
		Résultat de l'exercice	128 137,62 €

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Travaux en régie	59 963,76 €	TLE	739,14 €
Remboursement des emprunts	99 133,85 €	FCTVA	16 603,59 €
Immobilisations	495 177,29 €	Excédents de fonctionnement 2016	204 653,83 €
		Subvention d'investissement	34 093,99 €
		Emprunt	360 000,00 €
		Frais d'étude	2 436,00 €
TOTAL	654 274,90 €	TOTAL	618 526,55 €
		Résultat de l'exercice	- 35 748,35 €

nulé 2017 92 389,27 €









Comptes administratifs du CCAS

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Taxes foncières	732,00 €	Reprise du résultat de fonctionnement 2016	3 106,00 €
Cotisation URSSAF	36,00 €		
Aides	1 842,84 €		
TOTAL	2 610,84 €	TOTAL	3 106,00 €
		Résultat de l'exercice	495,16€

Budget primitif de la commune de Saurat

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	272 500,00 €	Atténuation de charges	16 000,00 €
Charges de personnel	285 000,00 €	Opération d'ordre entre sections (trx en régie)	62 640,00 €
Atténuation de produits	73 000,00 €	Produits des services	28 000,00 €
Autres charges de gestion courante	54 040,00 €	Impôts et taxes	342 000,00 €
Charges financières	11 400,00 €	Dotation et participation	313 600,00 €
Charges exceptionnelles	105 700,00 €	Autres produits de gestion courante	20 000,00 €
		Produits exceptionnels	19 400,00 €
TOTAL	801 640,00 €	TOTAL	801 640,00 €

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES RECETTES		RECETTES	
Travaux en régie	62 640,00 €	Solde investissement reporté	93 780,76 €
Remboursement emprunt	58 100,00 €	Dotation de fonctionnement de réserve	194 419,24 €
Immobilisations	309 700,00 €	Subvention d'investissement	142 240,00 €
TOTAL	430 440,00 €	TOTAL	430 440,00 €

Détermination des objectifs à atteindre en 2018 et des moyens à mettre en œuvre

Notre commune n'est pas concernée par l'encadrement de l'évolution des dépenses de fonctionnement limitée à 1,2 %. La commission finances a préparé le budget primitif et l'a présenté en réunion de travail à toute l'équipe municipale qui l'a ensuite voté. Elle a choisi une maîtrise comptable en intégrant les charges supplémentaires liées à la création d'une nouvelle classe (chauffage, ménage...), en provisionnant la nécessité de palier aux congés maladie de deux agents, en embauchant temporairement un ouvrier et en anticipant la hausse générale des prix. Au moment du vote du budget, les dotations de l'État, mise à part le DGF (en baisse de 600 €) n'étaient pas notifiées; elles ont été définies

et minorées à partir de celles reçues en 2017. En ce qui concerne les investissements, le remboursement d'une partie de la TVA payée sur les investissements 2017 d'une part, les excédents de fonctionnement 2017 ainsi que le reste d'excédent d'investissement 2016 d'autre part, et enfin le versement attendu des subventions sollicitées et promises pour les investissement 2017 permettront de réaliser des travaux sur les routes communales, d'acquérir la salle Saint-André, de faire des travaux urgents à l'église de Saurat (électricité, charpente), de terminer l'aménagement du parking à Prat Communal... Par contre les travaux liés à l'enfouissement des lignes à basse tension ont bloqué l'aménagement de la sortie ouest du bourg-centre; celui-ci ne pourra pas être continué tant que Enedis n'aura pas achevé son travail.









Budget primitif du CCAS

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES RECETTES			
Taxes Foncières	750,00 €	Reprise du résultat de fonctionnement 2017	495,16 €
Cotisation URSSAF	50,00 €	Dotation et participation	4 000,00 €
Aides	3 695,16 €		
TOTAL	4 495,16 €	TOTAL	4 495,16 €

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Voici le rappel des points traités et des questions abordées. Vous trouverez les comptes rendus à la mairie et sur le site : http://www.saurat.a3w.fr

9 octobre 2017

- Signature de la convention de partenariat avec Mutualia
- Modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Tarascon
- Heures complémentaires pour le ménage de la nouvelle salle de classe
- Remplacement de François Puiseux

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Avenant 2017/2018 à la convention de mandat relative à la mise en place des TAP
- 2) Vérification des poteaux incendie
- 3) Implantation d'une antenne Free
- 4) Campagne de sensibilisation en porte à porte par la Croix Rouge à Saurat du 2 au 28 octobre 2017
- 5) Sécurisation de la route départementale 618 dans la traversée de Saurat
- 6) Groupement d'achat de véhicules électriques
- 7) Travaux d'entretien du Saurat par le Symar

13 novembre 2017

- Création d'un poste d'adjoint technique principal 2^e classe
- Fixation du prix d'une concession dans le columbarium
- Adoption de la motion concernant le désengagement de l'État du financement de certaines politiques nationales, votée par le SMDEA
- Fixation du loyer des garages municipaux
- Autorisation d'embaucher Christophe Tolsau
- Signature d'un bail avec l'épicier
- Prise de position contre la mise en place de Centre des finances publiques avec caisse sans numéraire
- Appel à projet pour préserver la biodiversité

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Réponse à la lettre du Premier ministre
- 2) Commande de jardinières
- 3) SMDEA: informations sur le rapport annuel
- 4) Compte rendu du conseil d'école

- 5) Le PNR Pyrénées ariégeoises lance un questionnaire
- 6) Informations Région

11 décembre 2017

- Décision modificative n°3 dans la section fonctionnement du budget de la commune pour le compte « Personnel titulaire »
- SDE 09 : inscription des travaux liés au renforcement BT village s/P2 Route du Col
- 3^e tranche sur un prochain programme d'éclairage public. Financement de ces travaux par un paiement échelonné sur 15 ans
- Implantation d'une nouvelle activité de production des Forges de Niaux
- Présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement (RPQS) du SMDEA

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Fauchage et élagage
- 2) Remplacement des photocopieurs de l'école et de la mairie
- 3) Réunion de la commission finances
- 4) Bilan des travaux au presbytère
- 5) Nouvelle convention de la communauté de communes du Pays de Tarascon avec l'ANAH pour l'amélioration de l'habitat pour trois ans

5 février 2018

- Modifications des statuts du SDE 09
- Acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de véhicules électriques
- Mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)
- Paiement des premières factures d'investissement 2018
- Demande de subvention DETR 2018 pour l'équipement informatique de l'école
- Demande de subventions Région et FDAL 2018 pour la sécurisation de différentes routes sauratoises
- Autorisation de confier par mandat à la communauté de communes la maîtrise d'ouvrage des opérations de sécurisation de la route départementale 618 dans la traversée de Saurat

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Le PLU sera présenté aux personnes publiques associées à partir du 20 février
- 2) École : maintien des 4 jours et demi d'école et de l'organisation des TAP actuels
- 4) Location du presbytère

5 mars 2018

- Approbations du compte administratif communal 2017, du compte de gestion communal du receveur 2017, du compte administratif CCAS 2017, du compte de gestion CCAS du receveur 2017
- Affectations de l'excédent des comptes de fonctionnement de la commune 2017, de l'insuffisance des comptes d'investissement de la commune 2017, de l'excédent des comptes de fonctionnement du compte administratif du CCAS 2017
- Autorisations de payer l'indemnité du percepteur, de participer au financement du FUH, de renouveler la convention d'adhésion au service de remplacement du CDG
- Participation aux dépenses de Saint-Jeande-Verges pour la tenue de l'état-civil et l'exercice des actes de police des funérailles :
 10 abstentions
- Demande de subvention dans le cadre du programme TEPCV au PNR pour la réalisation du projet « Fleurs d'ornement, bonnes graines et herbes folles »
- Déclassement d'un chemin communal du chemin des Rives au pont d'Abène
- Accord d'une subvention à l'Ensemble instrumental de l'Ariège
- Modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Tarascon
- Dénomination de la rue située derrière le presbytère : impasse André-Laborde
- Vote du calcul de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG pour les agents communaux

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Demande de stationnement sur l'aire de grand passage
- 2) Élaboration du schéma directeur de voirie forestière
- 3) Réunion Sentiers de la vallée de Saurat
- 4) Projet d'installation d'un appareil distributeur de pain
- 5) Campagne de sensibilisation organisée par la Croix Rouge



Ouverture de Festen'Oc

Belle ambiance à la Maïsou ce samedi 24 mars avec les trois orchestres qui ont mené la danse. La journée a été dense, avec l'apprentissage du tressage de l'osier et des danses folkloriques.





Ça fume place des Tilleuls!

Quel nouveau breuvage se concocte dans ces cuves fumantes? C'est « Malt'in potes », une nouvelle association née à Saurat qui rassemble brasseurs et amateurs de bière. Ses buts? Brasser de la bière, partager et transmettre des savoir-faire traditionnels en favorisant

des échanges intergénérationnels. Les adhérents, une bonne trentaine, sont en « formation » : déjà deux week-ends de brassage sur la place des Tilleuls et une visite dans un atelier de brassage. Les ingrédients sont locaux : l'orge est cultivée à Saurat et maltée au village, le





houblon, sauvage, est ramassé dans le Souleillan et l'eau vient de Laziroule.

L'association est en cours de démarche pour pouvoir vendre la bière et bientôt, vous pourrez la déguster lors des fêtes du village.

Saurathon

« Une grande nouvelle pour les malades et leur famille. Grâce aux collectes du Téléthon, et donc grâce à votre action sur le terrain, le laboratoire Généthon va démarrer le premier essai de thérapie génique sur l'homme pour des patients atteints de la maladie de Crigler-Najjar, une maladie du foie. C'est un véritable espoir pour tous les patients concernés et, par extension, pour tous ceux atteints par une maladie rare. Cet espoir est rendu possible grâce à votre engagement et votre fidélité à nos côtés, et nous tenions à vous en remercier très chaleureusement. »

Cathy Pialat

Carnaval des enfants

Malgré les averses et la froidure, enfants et parents déguisés étaient au rendez-vous. Après un défilé marathon dans les rues de Saurat et le bûcher du bonhomme Carnaval, tous se sont réchauffés autour d'un grand goûter. Un grand jeu de chaises musicales a clôturé cet après-midi festif.



CALENDRIER

Dates	Animations	Organisateurs
27 mai	Marché aux fleurs	ADAVS
8 juin	Fête de la pêche avec l'école	La Truite sauradelle
10 juin	Puces sauratoises	ADAVS
23 juin	Fête de la Saint-Jean	Groupe folklorique sauratois
13-15 juillet	Festen'Oc	Groupe folklorique sauratois
17-22 juillet	Stage tennis	Tennis club sauratois
20 juillet	Randonnée pédestre	ADAVS
25-28 juillet	Festival des contes	Spectacles et contes
29 juillet	Marché artisanal	ADAVS
5 août	Les Olympiades	Association Les Écarts
11-14 août	Fête du village	Comité des fêtes
15 août	Rencontre folklorique Biert et Saurat au col de Port	Groupes folkloriques de Saurat et de Biert
19 août	Marché artisanal	ADAVS
15-16 sept.	Journée du patrimoine	Patrimoine-village rue, mairie, Anciens combattants
22 sept.	Vallée propre	ADAVS
6 octobre	Clôture du Festen'Oc	Groupe folklorique sauratois
21 octobre	Fête de la pomme	ADAVS
18-21 octobre	Exposition : Plantes sauvages	ALAE, Ancienne pharmacie, ADAVS

La Confrérie de la Pomme : un ambassadeur de Saurat

Avec le lancement de la « temporada » par Festen'Oc et après l'omelette pascale, c'est chaque fois une nouvelle saison riche d'événements en tous genres qui redémarre. Parmi ce foisonnement d'activités, concerts, festivals, marchés, opérations culturelles et patrimoniales, loisirs créatifs, gymnastique, il est un phénomène moins connu : c'est l'existence d'une confrérie à Saurat.

La Confrérie de la Pomme de la vallée du Saurat a pour but de promouvoir l'arboriculture fruitière de montagne et les produits culinaires dérivés : ce sont les pommes naturelles et les pommiers bien entendu, mais également les gâteaux ou préparations diverses à base de pommes ou de fruits naturels (gâteaux, boissons, pâtes de fruits, confitures, etc.) qui sont ainsi promus.

Au niveau du département, une académie regroupe les confréries ariègeoises en partenariat avec la chambre d'agriculture. Elle assure la promotion des spécialités locales et favorise les circuits courts.

La Confrérie fait connaître Saurat dans toute l'Occitanie et au-delà par ses participations aux rassemblements annuels appelés « Chapitres » organisés aux quatre coins de la région :



le cassoulet à Castelnaudary, la violette à Toulouse, le veau fermier à Cassagnabère, la tarte aux fraises géante à Lapeyrouse-Fossat, la figue au Mas d'Azil, les Pastous à Tarascon, etc.

En retour, plus de cent cinquante « confrères » se retrouvent à Saurat à l'occasion de la Fête de la pomme pour découvrir le village, la vallée et, pour certains, l'Ariège.

Ainsi, la Confrérie de la Pomme de la vallée du Saurat est un des ambassadeurs de Saurat et de l'Ariège.

